



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

politique à l'égard des retraités

Question écrite n° 26857

Texte de la question

M. Dominique Caillaud appelle l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur le souhait exprimé par les membres de l'Union française des retraités de contribuer aux travaux et études relatifs au devenir des régimes de retraite menés actuellement par le commissariat au Plan. Bien que ces travaux visent à examiner et à évaluer l'ensemble des questions afférentes aux comptes des régimes de retraite, et donnent lieu à une concertation notamment avec les partenaires sociaux, il semblerait que les grandes fédérations de retraités ne soient pas associées à cette réflexion. Au-delà du simple constat, cette situation pose le problème plus général de la reconnaissance de leur représentativité. En effet, riches de l'expérience de leurs adhérents, ces organisations seraient, par les avis et propositions qu'elles pourraient formuler, à même de jouer un rôle déterminant dans le règlement de différents problèmes. Aussi, il la remercie de lui indiquer les mesures qu'elle envisage de prendre afin de pallier cette situation.

Données clés

Auteur : [M. Dominique Caillaud](#)

Circonscription : Vendée (2^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 26857

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 mars 1999, page 1517